

HAMEAU DE PALESNE

CENTRE-BOURG

Département de l'Oise



PLU

Plan Local d'Urbanisme de Pierrefonds

Centre-bourg et hameau de Palesne

REGLEMENT

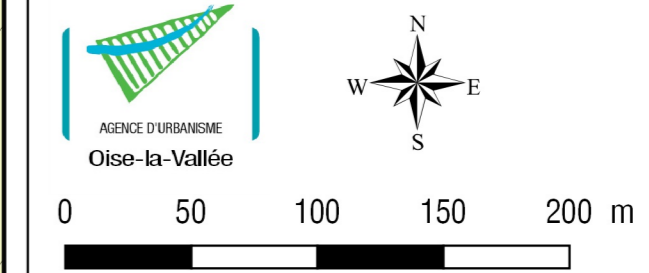
Document graphique n° 2

Prescrit le : 24 janvier 2012

Arrêté le : 28 novembre 2016

Mis à l'enquête publique le :

Approuvé le :



Sources : SIGOval - 15 août 2016, Commune de Pierrefonds, GeoCompiègne, SAFEGE, DGFiP.

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PLU

- UA : Centre ancien
- UB : Tissu urbain de densité moyenne
- UC : Constructions type pavillonnaire et grandes propriétés
- A : Zone agricole
- Ah : Construction isolée en zone agricole
- N : Zone naturelle
- Nh : Construction isolée en zone naturelle
- Nj : Parcs et jardins
- Ni : Activités de loisirs et de sports

PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES (L.123-1-5-III.2°)

- Elément du patrimoine à préserver
- Patrimoine bâti à préserver
- Cône de vue à préserver
- Cheminement à préserver
- Alignement d'arbres à préserver
- Espace Boisé Classé (R123-11a)
- Patrimoine naturel à requalifier
- Patrimoine naturel à conserver
- Emplacement réservé (ER)
1 : extension du cimetière
2 : extension du stade
- Orientation d'Aménagement Programmé (L123-1-4 et R123-3-1)
1 : centre de Palesne
2 : tour de l'étang de Pierrefonds

REFERENTIEL CADASTRAL

- Bâti
- Surface en eau
- Limite de parcelle
- Zones humides

